

Design urbain et patrimoine Une histoire d'identité

Alexandre Petitpas, Christophe-Hubert Joncas et Alexandre Laprise

Numéro 153, été 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85845ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Petitpas, A., Joncas, C.-H. & Laprise, A. (2017). Design urbain et patrimoine : une histoire d'identité. *Continuité*, (153), 48–50.

Design urbain et patrimoine

Une histoire d'identité

La chronique Point de mire reflète la position d'Action patrimoine dans certains dossiers chauds. Cet été, l'organisme se questionne sur la manière d'intégrer adéquatement patrimoine et design urbain.

De plus en plus conscientes que la qualité de leurs espaces urbains est importante, les villes du Québec procèdent, depuis quelques années, à de nombreux aménagements et réaménagements d'espaces publics. Que ce soit dans le cadre d'anniversaires, de commémorations ou pour revitaliser des secteurs en perte de souffle, leurs interventions touchent souvent, directement ou indirectement, le patrimoine bâti et paysager. Comment, alors, intégrer mise en valeur du patrimoine et design urbain?

Des exemples d'aménagements fort intéressants au Québec démontrent qu'une prise en compte du patrimoine apporte des résultats convaincants, bien ancrés dans l'histoire et l'identité des lieux, avec une plus-value unique pour leurs communautés.

Pour être réussis, les aménagements dans l'espace public doivent réunir plusieurs intervenants possédant de multiples connaissances en fonction des enjeux propres au projet. Il peut s'agir d'architectes, d'architectes de paysage, de designers urbains, d'ingénieurs, d'archéologues, d'historiens ou d'experts en patrimoine, sans oublier les citoyens et les usagers des lieux. Toutefois, une liaison entre les concepteurs du projet et ceux qui ont une connaissance fine du site visé manque dans bien des cas.

Opération rattrapage

Dans le cadre du 375^e anniversaire de la ville de Montréal, plusieurs places publiques de la métropole se sont retrouvées en chantier. Parmi elles figure le square Viger. Son plus récent réaménagement, annoncé en 2015, prévoyait la destruction d'*Agora*, une création de l'artiste-sculpteur Charles Daudelin.

Bien que les Montréalais ne se soient jamais véritablement réapproprié le square Viger depuis sa première refonte en 1983, l'annonce de la démolition d'*Agora* a suscité une controverse dans le milieu culturel, en raison de sa valeur d'œuvre d'art public. Par ailleurs, l'îlot Daudelin, l'un des trois qui composent le square, comportait une valeur patrimoniale puisqu'il était représentatif d'une conception moderniste de l'espace urbain prévalant à l'époque de son réaménagement au début des années 1980.

Ainsi, comment actualiser ce patrimoine moderne et prévenir la dénaturation de l'art public tout en rendant l'endroit, déserté depuis près de trois décennies, de nouveau attractif pour les citoyens?

La conservation intégrale d'*Agora* semblait très difficile, voire impossible à conjuguer avec la nécessaire redynamisation du lieu, en raison, notamment, de son caractère isolé et du sentiment de fermeture qu'il pouvait générer. À la suite d'une réflexion collective à laquelle étaient invités les Montréalais, la Ville a élaboré une proposition finale. Le réaménagement conservera

une douzaine des 22 édicules de béton de l'œuvre originale, remaniera la topographie du site et, surtout, le désenclavera. Cette solution intéressante est un hybride entre la préservation intégrale et la démolition.

Les modifications apportées à *Agora* sont certes discutables du point de vue de l'authenticité de l'œuvre. Mais la création d'un axe central qui la lie dans une perspective visuelle avec les deux autres œuvres situées sur les îlots voisins, celles de Claude Théberge et de Peter Gnass, contribuera à la mise en valeur du corpus artistique des lieux.

De plus, la cinquantaine d'arbres plantés au pourtour du square rappelleront son époque victorienne, les structures d'*Agora* retraceront son époque moderne et les nouveaux aménagements répondront à ses besoins contemporains. Ce consensus devrait permettre d'apprécier l'évolution du square dans le temps et, surtout, d'assurer une plus grande fréquentation du site.

Un tel dialogue entre les différentes strates du passé et du présent est bien souvent l'élément clé qui détermine les bons projets de design urbain. Avec comme condition *sine qua non* l'instauration d'un autre dialogue, celui-là entre les différents intervenants et spécialistes qui élaborent ces projets.

Révéler l'identité du lieu

Des projets de design urbain, même très contemporains dans leur facture, peuvent

aussi mettre habilement en valeur l'esprit du lieu et commémorer le patrimoine bâti disparu. C'est notamment ce qui caractérise le réaménagement de la place Pierre-Boucher, à l'entrée du site patrimonial de Trois-Rivières (2014), celui du square des Frères-Charon à Montréal (2008) de même que la nouvelle place du Marché de Shawinigan (2011).

À la place Pierre-Boucher, des fouilles archéologiques ont permis de révéler une partie des vestiges de la première église en pierre de Trois-Rivières datant de 1713. Le nouvel aménagement rappelle cet ancien bâtiment par un muret de granit noir qui sert de banc public et dont le tracé et l'épaisseur soulignent le mur de fondation du transept de l'église. D'autres blocs de granit ainsi que le pavé de la place évoquent respectivement la disposition des bancs d'église et les motifs de la voûte en caisson de l'ancien bâtiment.

Dans le Vieux-Montréal, l'aménagement du square des Frères-Charon retrace, par des éléments de forme circulaire, différentes périodes de l'histoire du lieu. Un premier grand cercle circonscrit l'aire du nouvel aménagement. Les graminées qui le garnissent évoquent cette ancienne prairie où les frères ont construit un moulin à vent au XVII^e siècle. Les concepteurs ont ainsi mis en contraste le paysage rural de jadis avec le pavage qui caractérise le secteur aujourd'hui. Un second cercle de granit noir, au sud-est du site, marque l'emplacement de l'ancien moulin. Leurs subtiles évocations du passé donnent à ces projets une légitimité qui les ancre à leur environnement.

Au-delà de la commémoration, certains projets de design urbain à caractère patrimonial reconduisent un usage ancien. C'est le cas de la nouvelle place du Marché de Shawinigan, dégagée à quelques mètres de l'emplacement du premier marché de 1902. Elle réinstalle ainsi cette tradition disparue en 1966.

Le nouvel aménagement comporte une scène couverte qui n'est pas sans rappeler l'ancienne structure abritant, à l'époque, les kiosques des marchands. Le projet conçu par la Ville de Shawinigan comprend aussi la plantation d'arbres et la disposition de nouveau mobilier urbain. Il s'inscrit dans le Plan particulier d'urbanisme (PPU) de la Pointe-à-Bernard, adopté en 2010, qui vise entre autres à revitaliser le centre-ville de Shawinigan et à y repositionner l'offre commerciale.



Le square des Frères-Charon, conçu par la firme Affleck de la Riva, évoque par sa végétation la prairie qui couvrait les lieux au XVII^e siècle. Le cercle de granit noir indique l'emplacement de l'ancien moulin à vent.

Source : Affleck de la Riva architectes

Une collaboration cruciale

Comme nous l'évoquions précédemment, le dialogue constitue un ingrédient essentiel à la réussite d'un projet de design urbain. Il s'agit d'établir une étroite collaboration entre ses concepteurs et les municipalités. À cela s'ajoutent l'inclusion du projet dans une vision d'ensemble (politique du patrimoine, PPU, etc.), une réflexion ainsi qu'une analyse élargie de son contexte. Cette dernière mesure est souvent amorcée en regroupant les différents intérêts d'un même milieu, autour d'une table de concertation, par exemple.

Ainsi, pour la place Pierre-Boucher, une table de concertation a fixé les objectifs de mise en valeur du site patrimonial de Trois-Rivières. Les besoins stratégiques du secteur ont été identifiés, ce qui a permis d'établir que le réaménagement de cette place contribuerait au désenclavement du quartier. L'exercice a également justifié les fouilles archéologiques qui ont été déterminantes dans la conception des lieux.

Dans le cas du square des Frères-Charon, son réaménagement découle de l'élaboration du Plan d'action pour le Vieux-Montréal de 1998. Ce plan, qui s'échelonnait sur 10 ans, mentionne notamment le rôle des espaces publics dans la mise en valeur du patrimoine bâti et comme lien entre le passé et l'avenir.

Le Plan d'action pour le Vieux-Montréal résulte d'une collaboration entre la Ville et la Table de concertation du Vieux-Montréal. L'idée de privilégier une approche pluridisciplinaire s'est poursuivie dans la réflexion sur l'aménagement du square. Plusieurs services de la Ville ont participé à l'élaboration du projet. Le Conseil du patrimoine a également été consulté. Parmi l'équipe de conception, on comptait un architecte, une artiste et un architecte de paysage. La mise en commun de différentes spécialités et les ponts créés entre ces spécialistes et les concepteurs ont rendu possible la réussite de ce projet.

L'interdisciplinarité et la connexion entre professionnels et acteurs du milieu que la

Ville de Montréal a su mettre de l'avant dans ce précédent exemplaire doivent servir de modèles aux autres municipalités et donneurs d'ouvrage. Ceci pour assurer la réussite d'un bon projet de design urbain.

Œuvre collective

D'autres approches innovantes peuvent engendrer des résultats intéressants. La Ville de Laval en a piloté un exemple. Elle a lancé, en février dernier, une démarche de co-design, en invitant les citoyens à proposer des orientations pour le réaménagement du site du supermarché Loblaws dans le quartier Duvernay. Cette initiative avait pour but de définir un projet socialement acceptable pour les citoyens et économiquement viable pour le propriétaire du site.

Adjacente à ce site, sur son côté sud, se trouve l'église Saint-Maurice-de-Duvernay, un bâtiment terminé en 1962 par l'architecte Roger D'Astous, bâtisseur incontournable de la modernité au Québec. Elle a une valeur patrimoniale exceptionnelle et s'inscrit dans un quartier typique des banlieues de l'après-Seconde Guerre mondiale, caractérisé par de nombreux bungalows d'inspiration californienne.

Dans le rapport issu des trois consultations publiques organisées par la Ville, on peut lire qu'une intégration harmonieuse du nouveau projet au quartier, le respect de son caractère particulier et de celui de l'église Saint-Maurice-de-Duvernay font tous consensus auprès des résidents.

Compte tenu des préoccupations exprimées par les citoyens lors des ateliers de co-design, des orientations ont été établies. Parmi elles, privilégier des habitations unifamiliales au sud du site, lesquelles s'inséreraient mieux dans la typologie dominante du quartier. Également, le souci de concentrer les commerces sur le boulevard de la Concorde, au nord. À noter que la prise en compte de l'église Saint-Maurice-de-Duvernay demeure considérée comme un élément à approfondir.



La place Pierre-Boucher, adjacente au site patrimonial du Vieux-Trois-Rivières, a été réalisée par Urbanex, une division du groupe Roche. Les bancs de granit recréent la configuration de l'ancienne église qui s'y trouvait, et les motifs rappellent les caissons de sa voûte.

Photo : Jérôme Laferrère

L'enjeu patrimonial s'est invité dans la démarche de co-design de la Ville de Laval grâce à la contribution de citoyens sensibilisés et de certains organismes liés au patrimoine qui ont participé aux rencontres. Les bases sont donc jetées pour un projet acceptable.

Inscrire l'usage dans la continuité

La raison d'être et l'identité d'un espace public sont fortement liées à son usage. Les projets de design urbain qui ont su habilement tirer avantage du patrimoine inscrivent cet usage dans une continuité.

Cette considération du patrimoine doit, bien souvent, s'arrimer à une stratégie répondant à des enjeux urbanistiques, sociaux et économiques. Les projets où on considère l'aspect patrimonial dès le début ont une garantie de rentabilité (spatiale, sociale ou urbaine) plus élevée.

Dans le cas du square Viger, la solution patrimoniale a été réchappée de justesse. La prise en compte de cet aspect dès le début aurait cependant évité les tergiversations entourant le projet.

Enfin, la démarche de co-design amorcée par la Ville de Laval a permis à la question patrimoniale d'être entendue. Sa juste valeur peut désormais devenir l'un des principes directeurs de la conception d'un projet. L'exemplarité du résultat obtenu dépendra de son intégration dans le processus. ♦

Alexandre Petitpas, agent Avis et prise de positions d'Action patrimoine, **Christophe-Hubert Joncas**, urbaniste et administrateur d'Action patrimoine, et **Alexandre Laprise**, architecte et administrateur d'Action patrimoine

ACTION PATRIMOINE

Action patrimoine est un OBNL qui agit à l'échelle nationale pour protéger et mettre en valeur le patrimoine québécois. Depuis 1975, l'organisme poursuit sans relâche une mission de sensibilisation, de diffusion de la connaissance et de prise de position publique pour la sauvegarde du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec. Le contenu de la chronique Point de mire relève du comité Avis et prises de position, composé d'au moins cinq professionnels de l'aménagement du territoire qui se réunissent chaque mois.
